



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 2 novembre 2022

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER, Présidente

Pétition « Protégeons les grands arbres en espace urbain, empêchons l'abattage du parc du Castelet à Pully-Valvert »

Le Conseil communal de Pully,

- vu la pétition susmentionnée,
- vu le texte de la troisième requête de la pétition qui relève des compétences du Conseil,
« Que tous les espaces végétalisés de la commune soient préservés avec effet immédiat. Que l'abattage d'arbres en bonne santé soit suspendu en attendant le renforcement du règlement de protection des arbres, la révision du PDCom et la mise en œuvre rapide d'un Plan Climat qui traite réellement les enjeux environnementaux auxquels nous et les générations futures faisons et ferons face ».
- vu le rapport de la Commission des pétitions,

décide

1. de prendre en compte la troisième requête de la pétition et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Jacqueline REIGNER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 2 novembre 2022